



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR5300020 - Cap Sizun

1. IDENTIFICATION DU SITE	1
2. LOCALISATION DU SITE	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	3
4. DESCRIPTION DU SITE	7
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	9
6. GESTION DU SITE	9

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type B (pSIC/SIC/ZSC)	1.2 Code du site FR5300020	1.3 Appellation du site Cap Sizun
1.4 Date de compilation 30/11/1995	1.5 Date d'actualisation 20/09/2017	

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Bretagne	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 30/04/2002



(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 07/12/2004

(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 06/05/2014

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000028967945&dateTexte=&categorieLien=id>

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : -4,70139°

Latitude : 48,04639°

2.2 Superficie totale

2836,99 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

22%

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
53	Bretagne

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
29	Finistère	78 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
29003	AUDIERNE
29008	BEUZEC-CAP-SIZUN
29028	CLEDEN-CAP-SIZUN
29046	DOUARNENEZ
29063	GOULIEN
29168	PLOGOFF
29226	POULLAN-SUR-MER
29228	PRIMELIN

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Atlantique (100%)



3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
1110 <i>Bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine</i>		208 (7,33 %)		P	B	C	B	B
1140 <i>Replats boueux ou sableux exondés à marée basse</i>		142,05 (5 %)		P	B	C	B	B
1170 <i>Récifs</i>		169 (5,96 %)		P	B	C	A	A
1210 <i>Végétation annuelle des laissés de mer</i>		0,37 (0,01 %)		G	C	C	B	C
1220 <i>Végétation vivace des rivages de galets</i>		0,46 (0,02 %)		G	B	C	B	B
1230 <i>Falaises avec végétation des côtes atlantiques et baltiques</i>		124,28 (4,38 %)		G	A	B	B	A
1330 <i>Prés-salés atlantiques (Glauco-Puccinellietalia maritima)</i>		28,41 (1 %)		P	C	C	B	B
2110 <i>Dunes mobiles embryonnaires</i>		0,68 (0,02 %)		G	C	C	C	B
2120 <i>Dunes mobiles du cordon littoral à Ammophila arenaria (dunes blanches)</i>		2,92 (0,1 %)		G	B	C	B	B
2130 <i>Dunes côtières fixées à végétation herbacée (dunes grises)</i>	X	63,65 (2,24 %)		G	A	C	B	B
2180 <i>Dunes boisées des régions atlantique, continentale et boréale</i>		6,36 (0,22 %)		G	B	C	B	B
2190 <i>Dépressions humides intradunaires</i>		12 (0,42 %)		G	B	C	B	B
3110		0,02		G	D			



Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses (<i>Littorelletalia uniflorae</i>)		(0 %)							
3150	Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition	5,76 (0,2 %)		G	B	C	B	B	
4020	Landes humides atlantiques tempérées à <i>Erica ciliaris</i> et <i>Erica tetralix</i>	0,4 (0,01 %)	X	G	C	C	C	B	
4030	Landes sèches européennes	324,25 (11,43 %)		G	A	C	C	B	
6410	Prairies à <i>Molinia</i> sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (<i>Molinion caeruleae</i>)	1,4 (0,05 %)		G	C	C	C	B	
6430	Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin	7,12 (0,25 %)		G	B	C	C	B	
6510	Prairies maigres de fauche de basse altitude (<i>Alopecurus pratensis</i> , <i>Sanguisorba officinalis</i>)	0,79 (0,03 %)		G	C	C	B	B	
8220	Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique	28,41 (1 %)		P	A	C	A	A	
8330	Grottes marines submergées ou semi-submergées	28,41 (1 %)		G	A	C	A	A	
91E0	Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (<i>Alno-Padion</i> , <i>Alnion incanae</i> , <i>Salicion albae</i>)	2,05 (0,07 %)	X	G	C	C	B	B	
9120	Hétraies acidophiles atlantiques à sous-bois à <i>Ilex</i> et parfois à <i>Taxus</i> (<i>Quercion robori-petraeae</i> ou <i>Illici-Fagenion</i>)	41,1 (1,45 %)		G	B	C	C	B	

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = « Bonne » (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = « Moyenne » (données partielles + extrapolations, par exemple); P = « Médiocre » (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Significative » ; D = « Présence non significative ».
- **Superficie relative** : A = $100 \geq p > 15 \%$; B = $15 \geq p > 2 \%$; C = $2 \geq p > 0 \%$.
- **Conservation** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Moyenne / réduite ».
- **Evaluation globale** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Significative ».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat. C R V P	Qualité des données	A B C D			
				Min	Max				Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
M	1304	Rhinolophus ferrumequinum	p			i	P	M	C	B	C	B
M	1349	Tursiops truncatus	c			i	P	M	D			



M	1355	Lutra lutra	p			i	P	M	D			
M	1364	Halichoerus grypus	c			i	P	P	C	A	B	A
P	1421	Vandenboschia speciosa	p			i	P	G	C	A	C	A
P	1441	Rumex rupestris	p			i	P	G	B	A	C	A

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A = $100 \geq p > 15\%$; B = $15 \geq p > 2\%$; C = $2 \geq p > 0\%$; D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation						
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories				
			Min	Max			IV	V	A	B	C	D	
P		Asplenium obovatum			i	P							X
P		Eryngium maritimum			i	P							X
P		Heracleum trifoliolatum			i	P							X
P		Isoetes histrix			i	P							X
P		Linaria arenaria			i	P			X	X			
P		Lolium parabolicae			i	P			X				
P		Romulea columnae			i	P							X
P		Cytisus scoparius subsp. maritimus			i	P							X
P		Daucus carota subsp. gadecaei			i	P							X



P		Silene dioica subsp. zetlandica			i	P			X			
P		Solidago virgaurea subsp. rupicola			i	P			X	X		
P		Trifolium repens subsp. occidentale			i	P						X
R		Podarcis muralis			i	P	X		X		X	

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation** : **IV, V** : annexe où est inscrite l'espèce (directive « Habitats ») ; **A** : liste rouge nationale ; **B** : espèce endémique ; **C** : conventions internationales ; **D** : autres raisons.



4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N01 : Mer, Bras de Mer	16 %
N02 : Rivières et Estuaires soumis à la marée, Vasières et bancs de sable, Lagunes (incluant les bassins de production de sel)	10 %
N03 : Marais salants, Prés salés, Steppes salées	1 %
N04 : Dunes, Plages de sables, Machair	2 %
N05 : Galets, Falaises maritimes, Ilots	13 %
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	1 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	1 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	38 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	3 %
N14 : Prairies améliorées	3 %
N15 : Autres terres arables	9 %
N16 : Forêts caducifoliées	1 %
N17 : Forêts de résineux	1 %
N22 : Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	1 %

Autres caractéristiques du site

Ensemble exceptionnel de hautes falaises (30 à 70 m) maritimes cristallines, pelouses aérohalines et pelouses sèches sommitales, landes, fourrés littoraux (prunelliers, ptéridaies), estrans rocheux battus et îlots. Récifs infra-littoraux en conditions hydrodynamiques très sévères.

Vulnérabilité : La vulnérabilité de certains des habitats d'intérêt communautaire du site relève à la fois de facteurs anthropiques et de processus naturels. La fermeture du milieu (landes sèches rases et pelouses sommitales) résulte d'une dynamique naturelle, par la progression des fourrés à prunelliers ou des ptéridaies, notamment au contact des terres agricoles. A l'inverse, la surfréquentation touristique, lorsque les cheminements à travers la lande et sur les pelouses se multiplient de façon anarchique, induit une dégradation des groupements d'intérêt communautaire, voire une destruction du tapis végétal suivie d'une érosion du substrat.

4.2 Qualité et importance

Ensemble exceptionnel de hautes falaises (30 à 70 m) maritimes cristallines, pelouses aérohalines et pelouses sèches sommitales, landes, fourrés littoraux (prunelliers, ptéridaies), estrans rocheux battus. Récifs infra-littoraux en conditions hydrodynamiques très sévères

Les groupements de fissures, les pelouses aérohalines et les landes atlantiques littorales des falaises, constituent des habitats d'intérêt communautaire (falaises maritimes atlantiques) d'une grande richesse floristique et confèrent au site un intérêt phytocénotique et paysager exceptionnel.

Le milieu marin se distingue par la richesse et l'originalité du benthos avec des végétaux caractéristiques des milieux fortement battus (ex : *Alaria esculenta*, en limite sud de répartition). A noter également des "prairies" à rhodophycées et phéophycées tout à fait remarquables (port de Bestrée). Les côtes rocheuses sont localement percées de grottes marines ou submersibles d'un grand intérêt biologique (ex : Tal Ifern).

Rumex rupestris, *Trichomanes speciosum* (espèces végétales d'intérêt communautaire) et *Asplenium obovatum* (unique station connue en Bretagne) sont toutes trois liées aux falaises rocheuses.



4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	%
Propriété d'une association, groupement ou société	%
Collectivité territoriale	%
Domaine régional	%
Domaine privé de l'état	%
Domaine public de l'état	%

4.5 Documentation

- " OGS Pointe du Raz - Cap Sizun - reconstitution d'un paysage de lande et pelouse littorales - les acquis d'une action expérimentale ", janvier 1996, 21 pages + annexes.
- M.T. L'HARDY, A. CASTRIC-FREY, " Inventaire de la faune et de la flore sur les fonds rocheux de la presqu'île de Crozon et autour du Cap Sizun - programme Morgane II - fonds FEOGA ", ADMS, Mate, Ministère agriculture, juillet 2000, 228 pages.
- Emmanuel QUERE, "Evaluation du plan de gestion 1996-2000 - réserve du Cap Sizun (2 exemplaires) ", CG 29, Diren Bretagne, Région Bretagne, Agence de l'eau Loire-Bretagne, CREN, décembre 2000, 78 pages + annexes.
- M. LE HIR, " Etude de la diversité biologique de l'écosystème intertidal de l'île de Sein - rapport intermédiaire n° 1 et rapport final (documents a et b) ", Diren Bretagne, septembre 1999, 26 pages + annexes.
- Sylvie MAGNANON, Nicole ANNEZO, Rémy RAGOT, " Bilan de la répartition des stations de plantes protégées et menacées dans 14 communes du parc naturel régional d'Armorique et fichier communal : Lanvéoc - Landévennec - Port-Launay - Roscanvel - St Ségal - Sein - Telgruc - Hopital-Camfrout - Trégarvan -Argol - Camaret -Châteaulin - Crozon - Dineault ", Conservatoire Botanique National de Brest, Europe, PNRA, décembre 1999, 409 pages.
- " Sites du Ponant - ENEZ SUN - Ile de Sein ", Mate, 1975, 20 pages.
- Céline LIRET, Sylvain CHAUVAUD, Jean-Charles FOURNIER, Frédéric JEAN, Vincent RIDOUX, " L'Ile de Sein - Les activités humaines et les interactions avec les grands dauphins - documents a et b - (2 ex dont 1 à M. LEDARD) ", Conseil Régional, CG 29, Diren Bretagne et Pays de Loire, Europe, MAB, CROEMI, Océanopolis, UBO, juin 1999, 89 pages.



Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
11	Terrain acquis par le Conservatoire du Littoral	10 %
13	Terrain acquis par un département	3 %
32	Site classé selon la loi de 1930	25 %
54	Réserve de chasse et de faune sauvage du domaine public maritime	17 %
80	Parc naturel régional	7 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
11	TREZ AR GOAREM	+	2%
11	POINTE DU MILLIER	+	2%
11	POINTE DE PENHARN	+	1%
11	POINTE DE CASTELMEUR	+	1%
11	KASTEL KOZ	+	1%
80	Armorique	*	10%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation :

Adresse :

Courriel :

Organisation : DREAL Bretagne

Adresse : 10 Rue Maurice Fabre 35065 RENNES



Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

- Oui
- Non, mais un plan de gestion est en préparation.
- Non

6.3 Mesures de conservation

Projet de parc marin d'Iroise.